

La vision de LBI pour l'avenir de la biologie médicale : prévention, innovation et proximité au service des Français

Les Biologistes Indépendants (LBI) partagent une vision et des propositions pour faire évoluer le rôle de la biologie médicale dans notre système de santé. Le biologiste doit devenir un acteur central de la prévention, un référent dans le suivi des patients, un moteur d'innovation technologique et un pilier du service public territorial.

Mettre la prévention au cœur de la santé publique

La prévention reste aujourd'hui l'un des grands défis de notre système de santé. Que ce soit pour la vaccination ou pour les campagnes de dépistage, les taux de participation demeurent insuffisants. LBI souligne que les biologistes médicaux, grâce à leur expertise et au maillage territorial, souhaitent jouer un rôle accru dans ces actions de santé publique.

Avec leurs 10 000 médecins et pharmaciens biologistes et leurs 4 000 sites répartis sur tout le territoire, les laboratoires constituent un réseau unique de proximité. Pour la vaccination, par exemple, une évolution réglementaire autorisant le stockage des vaccins dans les laboratoires permettrait de faciliter l'accès pour les patients et d'accompagner les campagnes nationales. La mise en place du pass vaccinal a permis d'éviter une perte de près de 40 milliards d'euros, soit environ 1,5 point de produit intérieur brut (PIB). Un exemple qui illustre l'impact positif d'une stratégie vaccinale efficace, aussi bien pour la santé publique que pour l'économie du pays.

Concernant le dépistage, la biologie médicale pourrait contribuer à améliorer les résultats, notamment dans des pathologies comme le cancer colorectal (qui représente 47 000 nouveaux cas / an et 17 000 morts) ou le cancer du col de l'utérus, où la participation reste trop faible. Dans cette perspective, LBI propose de réfléchir à un pacte de santé publique avec l'Assurance Maladie, afin de renforcer l'implication des biologistes et de valoriser les bénéfices médicaux et économiques obtenus.

Enfin, au-delà des campagnes nationales, nous imaginons une offre de prévention plus large, incluant par exemple des bilans sanguins adaptés aux âges de la vie, proposés aussi bien dans le cadre du « bilan prévention » de la Cnam que de manière volontaire, y compris au sein du monde de l'entreprise.

Une meilleure santé augmenterait la croissance du PIB de 8 % d'ici à 2040 pour moitié en gain de produc-

tivité (qualité) et pour moitié en ressources humaines (quantité).

Le biologiste, référent dans le suivi des patients

Le suivi des maladies chroniques est un enjeu majeur alors que la démographie médicale se tend et que la population vieillit. Nous proposons que les biologistes puissent être identifiés comme référents de santé pour certaines pathologies où leur rôle est déterminant, comme le diabète, l'insuffisance rénale ou certains cancers.

Dans ce cadre, chaque patient pourrait choisir un biologiste référent, garant du suivi des analyses, de leur interprétation et du partage d'informations utiles avec l'équipe médicale. Les outils numériques et l'intelligence artificielle permettraient d'enrichir les comptes-rendus et d'apporter une valeur ajoutée dans la compréhension et le suivi de la maladie.

De la même manière, les biologistes pourraient contribuer davantage au dépistage et à la prise en charge des infections sexuellement transmissibles (IST). Leur accessibilité et leur proximité en font des interlocuteurs privilégiés, notamment pour les jeunes générations. Une évolution réglementaire vers un droit de prescription ciblé et la possibilité de réaliser des consultations dédiées pourraient faciliter l'accès au dépistage et accélérer la prise en charge.

Une biologie à l'avant-garde de l'innovation

La biologie médicale est déjà au cœur des grandes évolutions de la médecine. nous souhaitons accentuer ce rôle en positionnant les biologistes comme acteurs du numérique en santé, en facilitant l'utilisation de « Mon espace santé » par les patients et en intégrant l'intelligence artificielle pour améliorer la pertinence des analyses, le suivi des pathologies chroniques et l'identification précoce des risques.

Un autre axe fort est l'accès élargi à la biologie moléculaire, indispensable pour développer une médecine

plus personnalisée et prédictive. Pour nous, il est essentiel que ces avancées soient accessibles à tous les patients, et que la France développe une véritable souveraineté dans ce domaine stratégique.

À terme, LBI défend une approche intégrée du diagnostic, combinant biologie, imagerie et anatomopathologie, pour une médecine plus rapide, plus précise et plus efficace.

Vers un véritable service public territorial de biologie médicale

Enfin, nous souhaitons alerter sur les risques liés à la concentration du secteur de la biologie médicale, qui entraîne des fermetures de sites et une réduction des horaires d'ouverture. Ces évolutions menacent la proximité et l'égalité d'accès aux soins.

Pour y répondre, la construction d'un service public territorial de biologie médicale serait pertinente. Celui-ci garantirait, par exemple, la remise de résultats d'analyses urgentes en moins de deux heures partout en France, ainsi qu'une permanence des soins biologiques.

Une charte territoriale viendrait formaliser cet engagement de proximité et de qualité.

LBI souhaite également que le statut du biologiste médical soit pleinement reconnu dans le Code de la santé publique, au même titre que les autres professions médicales.

Une vision pour demain

À travers 14 recommandations concrètes, notre réseau trace une voie ambitieuse :

- Faire de la prévention une priorité nationale avec les biologistes en première ligne.
- Donner aux biologistes un rôle accru dans le suivi des patients chroniques et le dépistage des IST.
- Placer la biologie médicale à la pointe de l'innovation numérique, de l'intelligence artificielle et de la biologie moléculaire.
- Garantir un ancrage territorial fort, pour une biologie médicale accessible à tous, partout en France.

Avec cette vision, LBI souhaite contribuer à une évolution positive et pragmatique de notre système de santé. La biologie médicale, longtemps perçue comme une activité purement technique, pourrait ainsi devenir un moteur d'innovation et de santé publique au bénéfice de l'ensemble des citoyens.

Les 14 recommandations de LBI pour l'avenir de la biologie médicale

I. Faire du biologiste médical un acteur clé de la prévention

1. Conclure un pacte de santé publique entre l'Assurance Maladie et les biologistes.
2. Impliquer les biologistes dans le renforcement de la vaccination.
3. Faire du biologiste un référent des campagnes de dépistage (cancers, maladies chroniques).
4. Permettre à la biologie médicale de contribuer pleinement au développement d'une culture de prévention en France.

II. Renforcer le rôle du biologiste dans le parcours de soins

5. Créer la fonction de biologiste référent pour les patients atteints de maladies chroniques fortement dépendantes de la biologie.
6. Confier aux biologistes un rôle de référent dans le dépistage et la prise en charge des IST.
7. Autoriser les biologistes à développer une activité clinique, avec des consultations dans les domaines où leur expertise est reconnue.

III. Placer la biologie médicale à l'avant-garde de l'innovation

8. Faire du biologiste un acteur du parcours numérique de santé des patients.
9. Positionner la biologie médicale au cœur d'une médecine personnalisée et préventive grâce au numérique et à l'IA.
10. Garantir un accès élargi et équitable à la biologie moléculaire et spécialisée.
11. Avancer vers une approche intégrée du diagnostic (biologie, imagerie, anatomopathologie).
- IV. Construire un service public territorial de biologie médicale
12. Assurer un délai maximum de deux heures pour la remise des résultats d'analyses urgentes en ville.
13. Mettre en place une permanence des soins de biologie médicale.
14. Créer une charte territoriale de la biologie médicale et reconnaître officiellement le biologiste comme un professionnel de santé.



• **Contacts Les Biologistes Indépendants :**
Jean-Jacques Dussart, Directeur Développement et Innovation
E-mail : jj.dussart@lesbiologistesindependants.fr
<https://lesbiologistesindependants.fr>